

INTERCULTUREL & INTERRELIGIEUX

PROBLÉMATIQUE

Les établissements catholiques d'enseignement accueillent des enfants, des jeunes et des familles de culture et de religions différentes, étant « *ouvert à tous les élèves par choix pastoral et de plus, pour les établissements sous contrat, par obligation légale* » comme le précise le Statut de l'Enseignement catholique.

Le texte sur l'*Annonce explicite de l'Évangile* complète en ajoutant : « *La loi de 1959 en effet oblige à l'accueil de tous. La loi rejoint ici un effort qu'a toujours fait l'école catholique pour accueillir le plus largement possible. L'Église et l'enseignement catholique ne vivent pas cette obligation comme une contrainte, mais comme une chance. Ainsi l'école catholique a toujours été un lieu où l'Église peut s'ouvrir à la diversité des enfants, des jeunes et des familles d'aujourd'hui et ainsi rencontrer le monde contemporain dans ses réussites, ses questionnements et ses difficultés.* »

Cette ouverture donne lieu à diverses situations rencontrées au sein des établissements catholiques d'enseignement, situations à prendre en compte et à vivre sans fusion, ni clivage. Difficile équilibre que doit aider à maintenir un projet éducatif auquel chacun est invité à adhérer.

Il est évident que la rencontre interculturelle et interreligieuse se heurte à différents préjugés, images, peur et méconnaissances de l'autre. Il apparaît indispensable de développer la connaissance des référents culturels et religieux, notamment en ce qui concerne le domaine relationnel, la responsabilité parentale, la relation à l'autorité, la relation homme/femme, la place de la femme....

Enfin, il convient de souligner :

- qu'à l'intérieur de l'Islam, les référents religieux et culturels diffèrent sensiblement selon les écoles de pensée juridico-théologiques et les différents courants (sunnisme, shiisme, modernisme, fondamentalisme...)
- qu'il nous faut dans ces situations essayer de démêler ce qui est religieux de ce qui est culturel, ou de ce qui est lié à l'âge – en particulier à l'adolescence.

FICHES DE CE DOSSIER

Dossier A. Interculturel/interreligieux

- A.1 Relation à une femme en situation d'autorité
- A.2 Relation des familles à l'école
- A.3 Rencontre avec un parent d'élève
- A.4 Nomination de nouveaux titulaires

DOCUMENTATION

- *Musulmans en Ecole catholique*, fiches Information :
 - Information 4 Ce que des musulmans nous disent d'eux-mêmes
 - Information 6 Les étapes de la vie musulmane dans la tradition maghrébine (extraits en annexe de ce dossier)
 - Information 8 La place traditionnelle de la femme dans une société musulmane (extraits en annexe)
 - Information 11 Tendances de l'islam. Évolutions modernes.
- *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement*. Cnec, 3 juillet 2009. Publication : septembre 2009. (extraits en annexe).
- *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n° 111 (en annexe).
- *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, article 2 (en annexe).

POUR ALLER PLUS LOIN

- **FORMATIONS**
 1. par les instituts missionnés de l'enseignement catholique pour la formation des enseignants (Isfec) et des chefs d'établissement
 2. par les Instituts de Science et de Théologie des Religions (Marseille, Paris, Toulouse)
 3. par les facultés de théologie des instituts catholiques (Angers, Lille, Lyon) et à Paris : Faculté Notre-Dame et Facultés jésuites de Paris (Centre Sèvres)
 4. par le S.R.I. (Service national pour les Relations avec l'Islam).
- **INFORMATION**
 - Les fiches INFORMATION « Musulmans en Ecole catholique » : <http://vivreensemble.ec-ressources.fr>
 - Le site du S.R.I. : <http://www.le-sri.com>
- **BIBLIOGRAPHIE**
 - ABRIC Jean-Claude, *Les représentations sociales*, PUF Sociologie d'aujourd'hui, 2003
 - ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, PUF Psychologie sociale, 2001
 - MAALOUF Amin, *Les Identités meurtrières*, Le Livre de poche, 2001.
 - MICHALON Clair, *Différences culturelles mode d'emploi*, éd. Sépia, 2000.
 - MICHALON Clair, *Histoire de différences, différence d'histoires*, éd. Sépia, 2002.

RELATION A UNE FEMME EN SITUATION D'AUTORITÉ

SITUATION

Un lycée professionnel qui compte environ deux tiers d'élèves musulmans. Le jour de la rentrée, les garçons ne répondent pas à l'appel de leur nom lorsque la nouvelle directrice, qui succède à un directeur, fait l'appel des classes.

Par contre, les élèves répondent à leur professeur principal qui est un homme.

Constat

- Les élèves n'ayant pas répondu à l'appel sont de jeunes français issus de l'immigration représentant la 2^o ou 3^o génération.
- D'autres élèves primo-arrivants ont répondu à l'appel, garçons et filles confondus.

PROBLÉMATIQUE

Dans cette situation, on peut voir :

- un déni de l'autorité d'une femme qui est la directrice.
- une réaction identitaire dans un environnement marqué par un courant intégriste.
- une réaction d'adolescents.

Comment se situer face à la contestation de l'autorité d'une femme par de jeunes musulmans ?

ÉCLAIRAGE

- Le Coran et la Tradition (Hadiths) : d'un point de vue religieux il y a égalité de l'homme et de la femme. Dans la majorité des pays musulmans dont sont originaires les familles des élèves, une conception patriarcale de la famille domine : il y a prééminence de l'homme sur la femme. Cf fiche n°8 de la série *Information*.
- La législation française, la Déclaration universelle des droits de l'Homme affirment l'égalité de l'homme et de la femme.
- Les textes de l'Église également. cf. Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n° 111.

PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

- Ne pas réagir sur le champ mais organiser rapidement une réflexion avec l'équipe éducative (enseignants et personnel éducatif).
- Ne pas opposer les « rebelles » et les autres élèves
- Ne pas mélanger islam et réaction d'adolescents, identitaire, culturelle et religieuse.

- Faire intervenir des médiations :
 - un musulman : en priorité un enseignant ou personnel d'éducation de l'établissement, sinon un responsable de mosquée ou d'association.
 - un expert, par exemple le responsable diocésain pour les relations avec l'islam.
- Se servir des programmes scolaires, organiser des visites de lieux de cultes différents.

DOCUMENTATION

Voir extraits en annexe de ce dossier

- Musulmans en Ecole catholique. Fiche Information n°8
- Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n°111.
- Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 2

RELATION DES FAMILLES A L'ECOLE

SITUATION

Un grand père algérien se présente à l'école primaire et pré-inscrit son petit-fils. Le moment venu, le père se présente pour rencontrer la direction et inscrire son enfant. Voyant qu'il a à faire à une directrice, il repart avec son enfant. C'est finalement la mère qui viendra faire l'inscription de l'enfant. Par la suite, c'est la mère qui suivra la scolarité de son enfant tout au long du primaire.

PROBLÉMATIQUE

Suivant les générations, les références ne sont pas identiques.

- Importance de l'intégration et du maintien dans un milieu qui transmet des valeurs et nourrit la vie spirituelle pour le grand-père : Il recherche une école où son petit-fils entendra parler de Dieu.
- Importance des marqueurs identitaires pour le père : il recherche une école, un milieu éducatif où l'autorité est exercée par un homme.
- Importance de la langue française par l'un ou l'autre des parents.

Dans le rapport à l'école ce sont ces éléments culturels qui jouent, en particulier dans les contacts administratifs et les actes officiels, comme l'inscription, le conseil de discipline,... Ils sont en général assurés par le père, à défaut par le grand père et par délégation par le frère aîné, sauf quand cette coutume entre en conflit avec une autre, comme dans le cas ici du primaire.

Comment gérer ce rapport des familles musulmanes avec l'École ? Jusqu'où généraliser ?

ÉCLAIRAGE

Se rapporter aux fiches 6 et 8 de la série *Informations* :

- fiche n°6, *Les étapes de la vie dans la tradition maghrébine*
 - chap 2, *Petite enfance jusqu'à vers 7 ans*
 - chap 4, *Adolescence et préparation au mariage*
- fiche n°8, *Place traditionnelle de la femme en société musulmane*
 - *D'un point de vue strictement religieux*
 - *D'un point de vue social et familial, 2ème paragraphe.*

PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

- Le comportement de l'établissement doit tenir compte de l'origine des familles et de la génération qui s'adresse à lui. Cependant, il y a lieu de se garder d'en faire une généralisation hâtive. Il y a des approches différentes de l'Islam.
- Il est important également de ne pas interpréter systématiquement ce type de problème relationnel comme lié au genre. Il peut s'agir :
 - d'une simple répartition des rôles au sein de la famille, en fonction de l'âge des enfants. L'éducation jusqu'à 6-7 ans qui relève de la responsabilité de la mère, « c'est elle qui éduque », ensuite le relais est pris par le père pour l'exercice de l'autorité surtout par rapport aux jeunes garçons.
 - d'une difficulté de maîtrise du français qui amène le père à envoyer la mère ou le frère aîné.

RENCONTRE AVEC UN PARENT D'ÉLÈVE

SITUATION

Dans une école primaire, suite à un problème de violence (une chaise lancée dans la classe) des enseignants (un homme et une femme) convoquent le père d'un élève musulman.

Au cours de l'entretien, lorsque l'enseignante s'exprime, le parent se détourne. A l'inverse, quant l'enseignant lui parle, le père de l'enfant entre dans l'échange.

PROBLÉMATIQUE

A première vue on peut penser que l'enseignante ressent du mépris dans l'attitude du père, mais cela peut également s'interpréter comme une expression de pudeur ou comme un manque de confiance de sa part.

Quoiqu'il en soit un certain nombre de questions peuvent être posées :

- Quel impact a l'attitude du parent sur l'enseignante. Quelle en est son interprétation ? Qu'est-ce que l'enseignante fait de son ressenti ?
- Quelle répercussion la réaction de l'enseignante a-t-elle sur l'ensemble de l'équipe éducative ?
- Quelles solutions pour le problème posé par l'attitude de l'élève ? Quelle posture éducative de l'enseignante ?

ÉCLAIRAGE

- La connaissance de la culture de la famille (ici la relation avec la femme occidentale) favorise la compréhension de l'attitude du parent.
- L'attitude du père n'est pas forcément un manque de respect ; au contraire ne pas regarder une femme qui parle et ne pas lui répondre fait partie du respect et des « bonnes manières » dans certains milieux.
- La tierce personne (ici l'enseignant) est importante pour donner la possibilité d'un dialogue.

PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

- Attitude de mépris vis-à-vis de l'enseignante : expression de la pudeur ? manque de confiance du père ? habitude culturelle ?
- Favoriser le dialogue entre l'enseignant et le parent pour comprendre l'attitude et rester en relation dans le souci de l'accompagnement de l'enfant. Ainsi chacun ne s'enferme pas dans son ressenti.
- Éviter les clichés, les interprétations. Créer un climat de confiance pour permettre la relation.

Fiche A.4

NOMINATION DE NOUVEAUX TITULAIRES DANS LES ECOLES ACCUEILLANT UNE MAJORITE D'ENFANTS MUSULMANS.

SITUATION

Quelques temps avant leur nomination dans un établissement primaire, les sortants d'un institut de formation pédagogique partagent leurs craintes quant au futur lieu d'exercice. Seront-ils affectés là où il y a un accueil massif d'enfants de confession musulmane ?

Si c'est le cas, beaucoup de jeunes professionnels appréhendent le dialogue avec les parents.

PROBLÉMATIQUE

- Qui véhicule cette représentation ? Qu'est-ce qui l'entretient ?
- Y a-t-il des événements qui marquent cette réalité ? et comment ?
- Comment donner une image positive de ces écoles ?

ÉCLAIRAGE

Dans le champ de la psychologie sociale, l'ensemble de ce qui concerne le champ des représentations sociales, opinions, préjugés et stéréotypes.

Par exemple dans les « classiques » :

- ANZIEU D. et MARTIN J-Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF
- MAISONNEUVE Jean, *Introduction à la psychosociologie*, PUF le psychologue.
- MAISONNEUVE Jean, *La psychologie sociale*, PUF Que sais-je n°458.

Plus récemment : cf. les livres de ABRIC Jean-Claude, cités en page 2 de ce dossier.

PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

- Donner à la communauté éducative l'occasion de témoigner du bonheur de travailler dans ces lieux sans occulter pour autant les difficultés.
- Donner des repères pour mieux connaître la culture et la religion musulmanes.
- Faire évoluer les représentations. La formation des professeurs des écoles doit prendre en compte l'importance de la connaissance de l'Islam. L'analyse de la pratique au retour des stages effectués dans des écoles qui accueillent une majorité d'enfants de confession musulmane doit favoriser la construction de repères solides partagés avec tous.
- Favoriser des temps de rencontres entre enseignants et parents pour mieux se connaître.

ANNONCE EXPLICITE DE L'ÉVANGILE DANS LES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT

1.2. Une société multiculturelle et plurireligieuse, un contexte très diversifié pour nos établissements

L'augmentation des échanges de toute nature, et le développement des migrations de population déstabilisent les références communément admises. La sécularisation fait que beaucoup de nos contemporains vivent en dehors de toute appartenance religieuse. Les établissements catholiques d'enseignement accueillent des enfants et des jeunes d'origine, de culture et de religion différentes. Les établissements doivent, dans leur projet, accueillir l'interculturalité. Ce contexte renouvelé est à prendre en compte dans l'annonce explicite de l'Évangile.

Le christianisme, en effet, accueille positivement les rencontres et le brassage qui ouvrent à l'universel. Le christianisme a toujours été attentif à l'universalité de la raison humaine, capable de connaître le vrai. L'Église, dès son origine, a été désireuse de la rencontre de cultures diverses à qui proposer la Bonne Nouvelle : « *Là, il n'est plus question de Grec ou de Juif, de circoncision ou d'incirconcision, de Barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ qui est tout et en tout.* » (Épître aux Colossiens, 3,11)

La proximité, dans une même société, de diverses traditions religieuses ne doit donc pas conduire à un « *repli identitaire* », mais plutôt inviter au dialogue, dans la mouvance du Concile Vatican II. Il s'agit bien d'ouvrir ce dialogue respectueux, qui n'empêche pas l'affirmation sereine de son identité et l'annonce de l'Évangile, d'autant que le christianisme a toujours été attentif à l'universalité de la raison humaine, capable de connaître le vrai.

MUSULMANS EN ÉCOLE CATHOLIQUE

Extrait de la fiche Informations n°6

2. Petite enfance jusque vers 7 ans

Enfant éduqué par sa mère (même après répudiation). On apprend à l'enfant ce qui se fait ou ne se fait pas. Ces règles élémentaires sont souvent mélangées à des coutumes et des rites plus ou moins magiques.

Il y a peu d'interdits. Jamais d'interdit surtout pour les garçons. Dans les milieux traditionnels il y a parfois peu de règle de régularité pour le sommeil, les repas. C'est la mère qui a la charge de l'éducation à cette époque de la vie. Dans les milieux traditionnels, les enfants vivent beaucoup dans le monde des femmes. Ils sont servis après les hommes avec les femmes de la famille. Les enfants comptent beaucoup. Habituellement ils sont aimés et choyés. Ils sont importants dans la famille et signes de bénédiction. Très mélangés à la vie des adultes, ils sont souvent témoins de leurs propos.

4. Adolescence et préparation au mariage

Traditionnellement, le respect des parents est de règle dans le monde musulman. Lors de l'adolescence, ce respect demande que le jeune sache toujours s'effacer devant son père. On ne fume pas devant son père, on ne se trouve pas avec son père en public, on ne prend pas la parole devant son père.

Si ces règles traditionnelles marquent encore les familles, les comportements évoluent nécessairement dans la société française. Pour des raisons liées à l'histoire de leur émigration, le père ne jouit pas toujours du même prestige que dans la société traditionnelle musulmane.

Le garçon

Il jouit de beaucoup de liberté et sort librement même assez jeune. Cependant une prise de conscience importante s'est fait jour en France. Dans les pays d'origine, au moins dans le cadre villageois, un contrôle se faisait par la communauté locale. Mais dans le cadre urbain et en France tout particulièrement la réalité est devenue tout autre. Ce contrôle communautaire n'existe plus. Aussi certains parents en en prenant conscience ont exercé davantage de rigueur dans l'éducation des garçons.

Il y a un rôle important des frères, surtout de l'aîné, pour exercer leur autorité sur vis-à-vis de leurs sœurs.

La fille

Par pudeur ou par manque d'instruction de la mère, la fille n'a pas toujours l'information nécessaire sur les changements qui se passent dans son corps, ce qui provoque souvent de l'angoisse. La peur de voir une fille perdre sa virginité est une crainte générale dans les familles. Il faut à tout prix préserver la vertu de la jeune fille [...]

Les réactions du père et aussi des frères restent souvent dominantes. Tout dépend de l'attitude du chef de famille. La rigueur de certains d'entre eux est habituellement liée au refus d'une société permissive et à la honte ressentie si une de leur fille se conduit mal [...]

Extrait de la fiche Informations n°8

D'un point de vue strictement religieux

Le Coran met sur un pied d'égalité l'homme et la femme. L'un et l'autre sont soumis aux obligations religieuses qu'impose la Loi coranique à tout musulman. Ils en retireront les mêmes avantages spirituels maintenant et dans la vie future. Ainsi à la sourate 33, verset 35 : Ceux et celles qui sont soumis à Dieu, les croyants et les croyantes, les hommes et les femmes pieux... les hommes et les femmes qui invoquent le nom de Dieu, voilà ceux et celles pour qui Dieu a préparé un pardon et une récompense sans limites"...

D'un point de vue social et familial

L'islam prend naissance au 7^e siècle dans une société de type patriarcal. Actuellement, la plupart des sociétés musulmanes sont restées attachées à cette forme de société où hommes et femmes ne sont pas à égalité. C'est ainsi qu'il est dit dans le Coran : "Les hommes ont autorité sur les femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci et parce que les hommes emploient leurs biens pour les dépenses de leurs femmes. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises..." (4,34).

La famille patriarcale vit autour de l'ancien ou chef de famille dont le rôle est de garantir la cohésion et les intérêts du groupe, d'en assurer l'existence et le fonctionnement. Il veille à la sauvegarde, l'accroissement et la transmission de ses biens qui se fait par la descendance masculine. De là vient la prépondérance donnée aux garçons face aux filles qui, elles, seront plus tard appelées à rejoindre des familles étrangères.

COMPENDIUM DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Article n°111

L'homme et la femme ont la même dignité et sont d'égale valeur, non seulement parce que tous deux, dans leur diversité, sont l'image de Dieu, mais plus profondément encore parce que le dynamisme de réciprocité qui anime le nous du couple humain est image de Dieu. Dans le rapport de communion réciproque, l'homme et la femme se réalisent profondément eux-mêmes, en se situant en tant que personnes à travers le don sincère de soi.²¹³ Leur pacte d'union est présenté dans l'Écriture Sainte comme une image du Pacte de Dieu avec les hommes (cf. Os 1-3; Is 54; Ep 5, 21-33) et, en même temps, comme un service en faveur de la vie. De fait, le couple humain peut participer à la créativité de Dieu: « Dieu les bénit et leur dit: "Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre" » (Gn 1, 28).

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.